

TABLEAU IV

Répartition des votes enregistrés par groupes régionaux et par nature du vote  
à la Commission V, le 4 novembre, et à la 42ième séance plénière le 21 novembre 1974.

Nature du vote	Groupe I 28 pays		Groupe II 11 pays Eu.E		Groupe III 24 pays A.L.		Groupe IV 21 pays Asie		Groupe V 51 pays Afrique		Reconciliation de l'ensemble des votes	
	Vote		Vote		Vote		Vote		Vote		Vote	
	04/11/74	21/11/74	04/11/74	21/11/74	04/11/74	21/11/74	04/11/74	21/11/74	04/11/74	21/11/74	04/11/74	21/11/74
Oui	18	18			4	14			1	7	23	33
Non	1	1	10	10	1	2	7	7	16	28	35	48
Absention	6	6			4	4	6	6	10	15	26	37
Absent ou moment du vote	3	3	1	1	15	4	7	7	24	5	48	20

Le vote du 4 novembre a été pris à la Commission V à l'occasion de l'amendement à l'amendement français. Sur 132 pays susceptibles de voter, 81 soit 61.3% ont exprimé leur vote dont 44% par un vote positif ou négatif et seulement 17.8% par un vote positif.

Le vote du 21 novembre fut pris lors de la 42ième séance plénière de la 18C à l'occasion de l'examen du rapport de la Commission V sur le point 39. Également sur 132 pays susceptibles de voter, 112 soit 84.8% ont exprimé leur position dont 61.3% par un vote positif ou négatif.